

Cadastre de SAINT-MAXIMIN: dépouillement¹ du registre CC 4

DU VOYAGE D'UN PELLERIN ALLEMAND AU CADASTRE DE 1588 : AUBERGES, HOTELLERIES, LOGIS A SAINT-MAXIMIN.

La relation du pèlerinage de Hans von Waltheim en 1474² apporte un regard curieux et perspicace sur le cheminement des pèlerins et les lieux à visiter en cette fin du XVe siècle dans une Provence qui n'est pas encore française et, à Saint-Maximin, une basilique de Sainte-Marie-Madeleine loin d'être terminée bien que le village ait déjà pris la dimension voulue par les Anjou.

En ce qui concerne le sujet ici traité, Waltheim énumère les auberges placées sur son chemin depuis le Dauphiné jusqu'à Saint-Maximin et Marseille : auberges à *la Coupe* et *au Taureau* à Moirans, *au Faucon* à Saint-Marcellin, à *L'Homme Sauvage* et *au Mouton* à Saint-Antoine, à *la Couronne* à Romans, *au Dauphin*, à *la Lune* et *au Mouton* à Valence, *aux Trois Rois* et *au Lion* à Loriol, à *la Cloche* à Montélimar, *au Dauphin* à Châteauneuf, *aux Armes du Roi de France* à Pierrelate, à *la Croix Blanche* à Montdragon, à *l'Ange* à Orange, *au Lys* et *au Cheval Blanc* en Avignon, à *la Sainte Vierge de l'Annonciade* à Orgon³, *au Lys* à Lambesc, à *la Masse* et à *l'Etoile* à Aix, à *la Masse* à Saint-Maximin. à *l'Etoile* à Aubagne, à *Sainte-Marie-de-l'Annonciade*, près de la porte de Saint-Louis, à Marseille, à *l'Ange* entre Marseille et Arles, *au Cheval Blanc* en Arles

Dans la ville d'Aix-en-Provence, Waltheim et sa suite se logent respectivement dans les auberges de *La Masse* et de *L'Etoile* situées dans la rue des Auberges, près de la porte de Marseille⁴.

A la lecture de son récit, Waltheim semble suivre un itinéraire déjà fixé à l'avance sur lequel est noté à chaque halte : "l'auberge est...". Il a parfois le choix comme à Moirans, à Saint-Antoine, à Valence, à Loriol, en Avignon, ainsi qu'à Aix. Il y aurait donc d'autres Logis comme le suggère la note concernant Orgon. Par contre est à souligner la répétition de quelques enseignes que l'on va retrouver à Saint-Maximin, parfois dès l'aube du siècle suivant.

A Saint-Maximin, le culte de Marie-Madeleine, développé en Provence par Charles II d'Anjou, a généré un pèlerinage qui va rapidement prendre de l'ampleur et nécessiter sur place et aux alentours une capacité d'accueil hors du commun. Le peuple s'accommodant de processions vers les chapelles environnantes, ces pérégrinations sont le fait de gens aisés, de notables, voire de princes. Ils ne se déplacent pas seuls : ainsi Hans von Waltheim est accompagné d'un valet, d'un écuyer et d'un interprète. Très souvent les pèlerins se groupent par mesure de sécurité⁵ si, comme les plus illustres, ils ne se déplacent pas avec leur suite.

¹ La lecture minutieuse du manuscrit et sa transcription sont de Catherine Lonchambon. Qu'elle en soit ici remerciée.

² Sous la direction de Noël Coulet : *Deux voyageurs allemands en Provence et en Dauphiné à la fin du XVe siècle*, Provence Historique XLI, fasc. 166, Fédération historique de Provence 1992.

³ En note dans le texte : on connaît...trois autres logis : *La Masse*, *La Pomme* et *Le Lion*. Qui ont appartenu à Jean Martin, chancelier du comté de Provence.

⁴ Noël Coulet, ouvrage cité p. 491 : on en trouve mention dès le milieu du XIVe siècle. *Elles sont parmi les plus anciennes de la ville. Parmi les plus belles aussi. Avec trois salles, huit chambres, dix-huit lits, la Masse est un des meilleurs logis qu'offre la capitale de la Provence. Seule l'auberge de la Couronne la dépasse en capacité de logement...L'Etoile, en revanche, est un logis de qualité moyenne.*

⁵ Les pèlerins étaient une proie très attirante car même s'ils ne présentaient qu'une apparence toute en humilité, ils portaient sur eux une marque leur ouvrant crédit, voire une somme en argent liquide.

Mais pour les héberger à la fin de l'étape, il n'y a pas que l'hôtellerie, l'accueil des pèlerins est aussi le rôle des établissements religieux.

Les auberges sur le cadastre de 1588

Logis de l'Ange, avec *establerie* hors de la porte d'Aix, à Anthoine Chaix, démoli. Même enseigne à Orange et entre Marseille et Arles.

Logis du Beuf, hors de la porte d'Aix, démoli le 07.02.1590, de Pierre Sicard, passe à Barthelemy Flaiol. Figure déjà sur le registre de 1587 (CC3).
Enseigne Au Taureau à Moirans.

Logis de la Couronne, maison *sive* (ou) logis, avec *establerie* au Portail de Marseille (f° 388) de Jacques Clappier, sa cote est réduite à cause de la démolition (7.02.1590) rayé pour la totale démolition et usurpation (21.11.1590). Jacques Clappier possède aussi deux *estables* près de ce Logis qui confrontent le Logis de Ste Catherine. Elles sont détruites (réduites le 7.02.1590), totalement démolies et rayées car usurpées sur la contrescarpe (21.11.1590). Deux *estables* joignent près du logis chemin allant à Marseille confrontant logis de Ste-Catherine.
Enseigne identique à Romans.

Logis du Moton hors de la porte d'Aix, démoli en 1590, le chemin passe ensuite dessus (6.05.1593). Figure dans les dotaux de Pierre Rey.
Enseigne identique à Saint-Antoine et à Valence.

Logis de la Croix Blanche au portail d'Aix avec jardin et puits, confronte le **Logis du Moton**, démoli le 7.02.1590 et totalement le 8.10.1590, à François Gras.
Même enseigne à Montdragon.

Logis du Dauphin, hors la ville au Portail d'Aix, à Hugues Clappier, démoli le 7.02.1590.
Enseigne identique à Valence et Châteauneuf-du-Rhône.

Logis de l'Estaille à la rue de l'Estelle.
Enseigne identique à Aix-en-Provence et à Aubagne.

Logis de la Magdaleyne (f°83), confronte maison rue de la Masse (A. Arbaud, not.) passe à Jehan Gasquet de Tourves (f° 567 : maison *sive* Logis de la *Magdallene* à la rue de la Masse).
Figure en 1561 dans les propriétés de Anne Roquo, femme de Jean Fresquière et ensuite en 1587 dans sa succession (CC3).

Logis de la Masse (Honoré Martel). Maison *sive* Logis de la rue de la Masse à Balthazard Carriolis, puis à Maixeme Baroutte.

Déjà mentionné en 1474 lors du pèlerinage de Hans von Waltheym : l'auberge où loge le pèlerin est à l'enseigne *ad Massam* (p. 474) L'auteur de la relation traduit en latin *ad Cabucam* et en allemand *zu der Kolben* (massue) (Art. cité note 2, traduction de Annie Faugère).

Même enseigne à Orgon, à Aix-en-Provence, à Pourcieux et à Rians :

1525, arrentement du **logis de la Masse de Pourcieux** avec inventaire dont des poteries : *holiera de terra, dorga de terra ambe ung brosson*, quatre marmites et un coquemar (AD Var 3 E 21/12 f° 169).

1616, le Conseiller du Périer arrive à Rians et descend à *l'auberge de la Masse*.

Logis des Trois Faulcons à la bourgade du Portail d'Aix. Appartient à Pons Mayol. Détruit le 7.02.1590. Figure déjà en 1587 (CC3).

Enseigne *au Faucon* à Saint-Marcellin.

Logis de Sainte-Catherine. Maison *sive* Logis *hors le Portail de Marseille* (f° 323) de Gaspard Cayret. Confronte deux étables à côté du logis et maison à la bourgade du Portail d'Aix (f°266), de Loys Chaix : la cote est réduite pour démolition le 7.02.1590 et la maison encore réduite pour occupation par le chemin.

Ung casal à la bourgade du portail de Marseille confrontant logis de Ste-Catherine.

Saint-Crespin une *boticque*, salle et partie de chambre de plein *ped* à la rue de la Madeleine, *dicte de Saint-Crespin*. Elles appartiennent à Jean Flayol, *blanchier* (f° 351).

Plusieurs logis occasionnels ou anonymes dont :

Logis et maison à la *borgade du Portail d'Aix* (f°266) de Loys Chaix la cote est réduite pour démolition le 7.02.1590 et la maison encore réduite pour occupation par le chemin.

Une maison *sive logis* à la rue de la Masse confrontant maisons de Pierres Guilhemes et hoirs de Masargues. Biens de Maixeme Baroutte (f° 274).

Destructions partielles ou totales dues à la guerre.

Les dates mentionnées ne sont probablement pas celles de la destruction, mais celles des constats et de l'enregistrement des réductions d'impôt. Ainsi, le 12.10.1590, date qui figure sur certaines démolitions, Balthazar Pebre est imposé pour une boutique achetée à la rue de l'Ecole. Les biens de Raymond Bonet sont enregistrés sur la feuille d'imposition de Anthony Verrier le 6.10.1590, le 8 est enregistrée une mutation à Barboulin et le 10 une maison de la rue de la Cour est enregistrée sur la feuille d'imposition de Pierre Allegre alors que se succèdent les constats de démolitions.

Les logis qui ont été ruinés au cours des épisodes de la guerre et du siège de la ville étaient concentrés devant les portes principales de la ville, celle d'Aix et celle de Marseille⁶ : en dehors des remparts s'y élevait un habitat plus diffus parsemé de remises et de jardins. Les deux autres portes, celle de Barboulin et celle d'Aygadier (Eygadier⁷) ne semblent pas dotée

⁶ A la fin du XVI^e siècle l'emplacement exact de la porte de Marseille reste à déterminer, la rue droite de l'Église étant encore ouverte. Cette artère qui conduit vers le reliquaire de Marie-Madeleine les voyageurs amenés devant les remparts de Saint-Maximin par un chemin naissant sur la voie publique depuis une borne du quartier de Luperia ne sera obturée qu'après l'abandon de l'*hôpital des Pauvres* de la rue de la Madeleine, lors de la construction du nouvel hôtel-Dieu ; en 1300, une ordonnance de Charles II exprimait sa volonté de créer une rue directe, la *carriera nova de la gleysa*, de la basilique à une porte du nouveau rempart, vers laquelle conduit un chemin déjà existant, greffé sur l'ancienne voie aurélienne. Mais la porte n'est pas réalisée et fait l'objet d'une nouvelle ordonnance par la reine Yolande. En 1368, c'est la reine Jeanne qui rappelait l'ordonnance de Charles II. En 1391 il existe un portail à la rue Droite (AC St Max GG 33). En 1590 la porte ne semble pas figurer parmi les dégâts occasionnés par la guerre, mais en tant que possession royale elle n'est pas inscrite parmi les biens encadrés sujets à taxation. Il en est de même de la Cour de Justice dont l'archéologie prouve la destruction partielle à la même date.

Mais en 1542 la mention du logis de la Couronne indique qu'une porte existe à proximité de l'aqueduc car elle est dite *Portal de la Fontaine sive Portal de Marcelha* ; des escaliers sont établis devant la porte. L'aqueduc du Réal Vieux aboutit à proximité au Sud de l'ancienne citerne et les deux emplacements des portes, celle connue et celle présumée sont à égale distance de l'aqueduc.

⁷ Portail d'Aygadier (1391). Trésor dou Félibrige : Eigadier : inspecteur des aqueducs. Une carte de l'écoulement des eaux de pluie dans le village fixe à l'emplacement de cette porte le niveau le plus bas du sol et le point de sortie des eaux. En 1527 y existe un petit canal assez grand pour permettre le passage d'un homme :

d'équipements hôteliers très proches. Plus bas, au Nord de cette dernière porte, le quartier de la chapelle Notre-Dame de Bon-Voyage confirme sa vocation industrielle par la destruction de nombreuses *cauquières*.

BEAUREGARD :

Arrachement de la vigne, démolition des murailles et du pigeonnier (5.12.1590)

Pigeonnier démoli et vigne arrachée

CHEMIN DE TOURVES

Clos confrontant le chemin, détérioré et murailles détruites (10.10.1590)

Jardin et suie, murs détruits (10.10.1590)

SAINT-SIMON

Aire, les murailles sont démolies

LA BURLIERE

Jardin démoli

Jardin remis à la ville car usurpé par la contrescarpe et le fossé (5.12.1590)

Jardin et suie détruits (9.10.1590)

Jardin et suie, démolis (8.10.1590)

LES CABRIERES

Casal et suie démolis (8.02. et 18.10.1590)

Etable démolie

Etable détruite et remise à la ville

Jas et jardin rasés (11.05.1592)

Etable démolie (12.10.1590)

Casal démoli (29.04.1597)

Maison démolie (8.02.1590) reconstruite ensuite

Petite maison, rasée (10.10.1590)

Jas, démoli (8.02.1590)

Etable, démolie (7.02.1590), remise à la ville (15.10.1590)

Maison avec jardin derrière, démolie (8.02.1590)

BARBOULIN

Jardin démoli (8.10.1590)

Jardin démoli (12.10.1590)

Jas, *sive gippière*, démoli (12.10.1590)

Jardin au portail de Barboulin démoli (12.10.1590)

Etable démolie (12.10.1590)

Jardin au fossé de Barboulin, mis en livre perdue (22.01.1590)

Jardin au fossé de Barboulin, mis en livre perdue (22.01.1590)

Fossé mis en livre perdue (12.01.1590)

Jardin démoli

Une terre démolie (?) (9.10.1590)

Etable démolie (15.07.1596) reconstruite (18.06.1598)

Etable démolie (17.10.1590)

en 1586 est prise la décision de le couvrir d'une grille lorsqu'on renforce les défenses de la ville pour éviter qu'elle ne soit prise par les Huguenots.(ACStMax BB 7).

Jardin au fossé du portail de Barboulin, mis en livre perdue (22.01.1590), remis (9.08.1595)
Jardin au fossé de Barboulin, inutilisable, mis en livre perdue (22.01.1590)
Jas démoli (7.02.1590), rasé (10.10.1590)
Jardin, démoli (8.10.1590)
Maison et étable derrière la *Carbonille*. Etable démolie par la guerre (16.10.1590)
Maison, démolie (10.10.1590) remise à la ville (11.11.1593)
Jardin au portail de Barboulin, détaxé car occupé par le chemin (16.10.1590)
Dessus de maison à la rue de Barboulin, détruit (13.10.1590)
Etable derrière la Carbonille, démolie (3.12.1590), restaurée (28.05.1595)

VAL de CLASTRE

Détérioration des oliviers et des vignes. Remis en l'état d'origine en 1595

PORTAIL DE MARSEILLE :

Un jas démoli (7.2.1590) détruit (17.10.1590)
Jardin : démolition des murailles (2.08.1591)
Jas et poulailler détruits
Jas et suie démolis (7.02.1590), rasés (23.11.1590)
Jardin démoli
Jardin au portail de Marseille, démoli (7.02.1590)
Jardin inexploitable mis en livre perdue 27.12.1589)
Deux étables près du **logis Ste Catherine**, au chemin de Marseille, démolies (7.02.1590)
rasées et occupées par la contrescarpe (21.11.1590) emplacement occupé par le bastion
(23.07.1596)
Casal jouxtant le **logis Ste Catherine**, détruit
Maison, **logis de Ste Catherine**, hors le portail de Marseille, détruite (7.02.1590)
Maison, **logis de la Couronne**, avec casal et étable au portail de Marseille, démolis
(7.02.1590)
Maison et étable détruits (10.10.1590), restaurés (28.05.1595), démolies (2.07.1598) et
reconstruits.
Maison confrontant le *barry*, détruite (10.10.1590), rasée (2.07.1598)
Maison avec étables derrière, rasée (10.10.1590)
Etable à la rue du portail de Marseille démolie (30.07.1591), rasée (25.07.1598), reconstruite.
Une tour servant de suie, à droite du portail de Marseille, remise à la ville (10.10.1590)
Un dessus de maison à la rue du portail de Marseille, en partie démoli (10.10.1590)
Jardin au fossé du portail de Marseille, mis en livre perdue (27.12.1589)
Partie de maison, démolie (8.10.1590), rasée (4.12.1590), reconstruit (28.05.1595)
Fossé, mis en livre perdue (22.01.1590)

CHEMIN DE MARSEILLE

Jas et suie et parc détruits (7.02.1590)
Jardin. Emplacement occupé par la contrescarpe (13.12.1590)

TRABUC

Etable démolie
Etable à la tour du Trabuc remise à la ville (5.12.1590)
Etable à la tour du Trabuc, démolie (3.12.1590), remis à la ville
Une suie à la tour remplie des pierres de la démolition du rempart entre le Trabuc et la porte
de Marseille (9.10.1590)
Etable démolie

Etable au Trabuc à la tour de la Bombarde, *démollition par la guerre* (16.10.1590)

TOUR de la BOMBARDE

Etable démolie

Etable démolie (11.05.1592)

Casal démoli (15.10.1590)

Etable démolie (11.10.1590)

Etable démolie (11.10.1590)

Etable, démolie par la guerre (16.10.1590)

Terre à la Bombarde confrontant le barry, remise à la ville (15.10.1590)

RUE DES AUGIERS

Etable, démolie (15.10.1590)

THARADELS

Une étable démolie (1590)

Une étable démolie (1591)

Une étable démolie (1596)

Une étable démolie

Etable démolie (9.10.1590)

Etable, démolie (10.10.1590)

Jardin au bas de la traverse d'Eygadier, démoli (22.06.1592)

RUE MOSSEN PEYRE DE COMPS

Un casal, démoli (5.12.1590)

N.D.de BON VOYAGE :

Jardin et maison démolis.

Un jardin démoli (19.11.1592)

Cauquière et jardin démolis (11.10.1590)

Murs d'un jardin démolis (à côté de la cauquière)

Murs d'un jardin à N.D. de Bon Voyage, détruits (30.07.1591)

Cauquière, jardin et puits aux aires de N.D. de Bon-Voyage, démolis (10.10.1590), remis en état (17.07.1594)

Cauquière jardin et puits à N.D. de-Bon-Voyage, démolis (10.10.1590)

LES AIRES

Cauquière et jardin démolis (9.10.1590)

CHEMIN de REYNOARD

Murs du jardin démolis (27.10.1590)

Jardin démoli (13.10.15490)

Aire et suie au chemin allant à Reynoard, les murailles sont démolies

Cauquière et jardin à Reynoard, détruits 10.10.1590), rasés (5.12.1590)

Jardin, totalement démoli (11.05.1592)

LES HORTS

Cauquière, parc, jardin, puits sous les horts, démolis par la guerre (9.10.1590), rasés (3.12.1590)

Cauquière jardin et puits au bord du Real Vieux, sous les horts, démolie (10.10.1590), rasée

JUIVERIE

Une maison confrontant le barry et une étable, démolies. L'emplacement de l'étable est remis à la ville (15.10.1590)

Maison à la juiverie démolie par la guerre (9.10.1590)

Maison rue de la juiverie démolie (9.10.1590)

Tour à la traverse du four de la Juiverie, confrontant le rempart, endommagée, comme son voisin Ripert (15.02.1590)

Maison démolie (10.10.1590)

Maison démolie (8.12.1590)

Maison démolie (9.10.1590), reconstruite

Maison rue de la juiverie détruite (13.11.1593)

Maison et cellier à la rue de la Juiverie, ruinés (4.12.1590)

Maison et étable à la Juiverie, détruites (3.11.1590)

Maison, four et casal par derrière, à la rue de la Juiverie confrontant le barry, ruinés.

Une maison à la rue de la Juiverie, entièrement démolie (10.10.1590), reconstruite (1598)

Une maison à la rue de la Juiverie, entièrement démolie (10.10.1590), reconstruite (1598)

Maison à la rue de la Juiverie, démolie (10.10.1590), reconstruite (1598)

Etable à la rue de la juiverie, rasée (4.12.1590), occupation de l'emplacement

Maison à la rue de la juiverie, démolie (17.10.1590)

PORTAIL D'AIX

Jardin démoli (6.10.1590) et transformé ensuite en place

Etable au patil du portail d'Aix démolie (8.10.1590)

Etable à la barbacane du portail d'Aix, démolie (13.10.1590), rasée (2.07.1598)

Etable à la barbacane du portail d'Aix, détruite (12.10.1590) et remise à la ville (2.01.1595)

Un jardin démoli (1597)

Un jardin démoli (1592)

Un jardin démoli (9.10.1590)

Un jardin démoli (8.10.1590), rasé (5.05.1592), remis en l'état (16.06.1598)

Un jardin au portail, démoli par la guerre (13.10.1590)

Maison, jardin, puits, démolis (7.02.1590), reconstruits (14.06.1599)

Une maison, **logis du Mouton**, hors la porte d'Aix, démolie (7.02.1590), rasée et chemin par-dessus (1593)

Maison, **logis du Bœuf**, hors la porte d'Aix démolie (7.02.1590)

Maison, **logis des Trois Faucons**, à la bourgade du chemin d'Aix démolie (7.02.1590)

Maison, **logis du Dauphin**, hors la ville, démoli (7.02.1590)

Maison, **logis de l'Ange**, hors la porte d'Aix, démolie.

Maison, **logis de la Croix Blanche** avec jardin derrière et puits au portail d'Aix, confrontant **logis du Mouton**, démolis (7.02.1590) et rasés (8.10.1590)

Maison, **logis de l'Estelle**, au portail d'Aix, démolie (16.10.1590)

Maison, **logis**, jardin à la bourgade du portail d'Aix, démolis (7.02.1590) emplacement ensuite occupé par le chemin 15.07.1590).

Maison avec jardin derrière, hors la porte d'Aix, démolie (7.02.1590), rasée (22.07.1591), reconstruite (18.06.1597).

Maison, jardin et puits au patil du portail d'Aix, démolis (7.02.1590), rasés (8.10.1590 et 5.05.1592)

Maison, boutique, étable à la Bourgade du portail d'Aix, démolis (7.02.1590), rasés 8.10.1590), reconstruit (1598)

Boutique et jardin derrière la Bourgade, démolie (7.02.1590)

Jardin et four, détruits, (8.10.1590)
Jardin jouxtant ce dernier, détruit (11.10.1590)
Jardin démoli (11.10.1590)
Jardin au portail d'Aix, murs démolis (5.12.1590)
Un jardin confrontant le Réal Vieux, démoli (16.10.1590)
Jardin impossible à exploiter (15.02.1590)
Jardin au portail d'Aix, démoli (11.10.1590)
Les murs d'un jardin près la chapelle Marie-Madeleine, démolis
Jardin démoli à la Madeleine
Mur d'un jardin à la chapelle de la Madeleine, démoli (5.12.1590)
Un fossé mis en livre perdue (27.12.1599) comblement ?
Maison au portail d'Aix confrontant l'Hôpital de deux côtés (dans la ville), démolie (3.08.1591) et remise à la ville (30.12.1594)
En 1622, lors de la visite de Louis XIII, il semble que tous les dégâts de la guerre n'aient pas été réparés. Il faut, en effet, embaucher un tailleur de pierre pour réparer la tour du portail d'Aix et refaire les ornements.

SAINT-ESPRIT

Maison et étable rue du St-Esprit démolies (13.10.1590) et rasées (10.12.1599)
Maison et cave rue du Saint-Esprit, à côté de Lecouvreur, démolie (13.10.1590)

CLOS DU COUVENT

Aire cernée de muraille et bastidon, sous l'enclos du couvent, démolis (3.12.1590)
Fossé près du clos du couvent dit *lou trauc das morons* mis en livre perdue (22.01.1590)
Fossé près du clos du couvent, inutilisable, mis en livre perdue (22.01.1590)

PORTAIL D'AYGADIERS

Une étable confrontant le barry, démolie
Un jardin réduit pour confectionner la contrescarpe (1590)
Jardin au portail, démoli (9.10.1590)
Etable rue des Eyguiers rasée et occupée (1593)
Etable rue d'Eygadiers démolie (4.12.1590) et rasée (3.07.1598)
Etable à Eygadiers, démolie (16.10.1590)
Maison à Aygadier démolie (1593) et rasée (1600)
Maison à Eygadiers, démolie (16.10.1590)
Maison et jardin au portail d'Eygadiers, démolis (6.10.1590)
Jardin aux aires d'Aygadier démoli
Jardin à Eygadiers démoli (3.12.1590)
Jardin et jas à Eygadiers démolis (3.12.1590)
Jardin et suie à Eygadiers, confronte le chemin de Bras et le rempart, mis en livre perdue (22.01.1590)
Maison et étable à la rue d'Eygadier, démolies (10.10.1590), rasée (4.07.1598), reconstruites (1.07.1599)
Suie au fossé d'Eygadiers, mis en livre perdue pour impossibilité d'utilisation (22.01.1590), remis en livre (6.07.1598).
Suie au fossé d'Eygadiers mis en livre perdue (27.12.1589)
Jardin à la traverse d'Eygadier allant vers le portail d'Aix, démoli (16.10.1590), rasé (23.07.1591)
Vigne aux aires sous Eygadiers, murs démolis (11.10.1590)
Jardin au portail d'Eygadiers, démoli (9.10.1590)

Jardin au portail, démoli et remis à la ville (15.10.1590)
Jardin au chemin d'Eygadiers, démoli (16.10.1590), remis en l'état ((12.06.1598).
Jardin au portail d'Eygadiers, démoli (8.10.1590)
Casal à Eygadiers, démoli (3.12.1590)

VAYEYOU

Salle de maison et cave démolie (1.12.1592)
Salle à la rue de Vayen, démolie (17.10.1590), reconstruit ensuite
Dessous de maison à la rue de Vayen, démoli (24.07.1591)
Dessous de maison et cave, démolis (13.10.1590)
Etable et casal au Vayeu, démolis (11.10.1590)

Logis à St.-Maximin cités sur d'autres documents généralement antérieurs :

Logis de la Croix Blanche. En janvier 1536 arrentement du *Logis à l'enseigne de la Croix Blanche*, hors des remparts au lieu-dit au Portail d'Aix, pour Crespin Grassini, cordonnier en faveur de Pascasius Maurini, acte passé dans les étables confrontant le logis (AD83 3 E 21/22 f° 350)

Au patil du Portal d'Aix un casal joignant le *Logis de la Croix Blanche* (AD83 3 E 21/64 – 1550). En 1551 arrentement du *Logis de la Croix Blanche* à Saint-Maximn par Jean Benoist hôte du logis pour Mathieu Gaudemar (AD83 3 E 21/44). En 1552 acte passé hors la ville dans le *Logis de la croix Blanche* (J. Vergier, not. registre 1552). Au *patil* du portail d'Aix, faisant le *cantun*, un *casal* confronte le *Logis de la Croix Blanche*, la place et le chemin d'Aix, et *dernier* le safranier de Honorat et Ange Chays et l'étable du logis.

Mentionné en 1544, propriété de Pierre Merlon, de Saint-Maximin (AD83 3 E 21/9 ?).

En 1554, Crespin Gras arrente le logis de la Croix Blanche à Nicolau Gaudemar (AD83 3 E 21/45). En 1555 Le logis appartient à Crespin Gras (AD83 3 E 21/67). En 1556 Nicolas Gaudemar y est *hoste* (AD83 3 E 21/68). En 1558 Crespin Gras arrente le logis à Nicolau Gaudemar (AD83 3 E 21/50).

Logis de l'Estelle. En 1525, le *Logis à l'enseigne de l'Etoile* est arrenté pour Jacques Banerie pour Jasin Canis fermier dudit logis avec inventaire (AD83 3 E 21/12 f°221). En 1550 Jacques Bernard arrente une partie du Logis de l'Estelle situé près du Portail d'Aix (AD83 3 E 21/43). En 1557 Jacques Richier arrente sa maison appelée communément *l'Estelle* située dans la *rue des Hostellarys*⁸ (AD83 3 E 21/49). En 1558 Jacques Richiez loue à Gaspard Blanc les meubles du *Logis de l'Estelle* que ce dernier vient d'arrenter. En 1561 Jacques Richiez arrente le logis et loue les meubles à Pierre Revest, de Rougiers (AD83 3 E 21/52).

Logis de la Couronne.

⁸ Rue des Hosteleries. Cette appellation apparaît dans les mutations à la fin du registre (f°632). Elle figure déjà en 1518 *carriera dels hostalarías* (AD83 3 E 21/5). En 1523 elle est dite *rue des Logis* (AD83 3 E 21/10) et en 1545 *carriera de las hostalarías* : le logis de la Masse y est situé et confronte deux rues publiques une par devant et l'autre par derrière (AD83 3 E 21/60), en 1542 (AD83 3 E 21/54). En 1527 une maison de Louis Lhautaudi confronte une maison au levant et au couchant celle appartenant à l'hôpital des pauvres, la rue par devant (AD83 3 E 21/14). En 1545 Anthoine Villecroze vend un usufruit de maison située *alla carriera de las hostelleryas sive traversa du fourt de Gaudin* (AD83 3 E 21/31). Cette rue est peut-être celle dite aujourd'hui rue Garibaldi, qui rejoignait la rue anciennement dite de la Masse par la traverse du four de Gaudin. Aujourd'hui encore de nombreux immeubles donnent sur les deux rues.

En 1542 Anthoine Flamenc, hôte de *la Couronne* achète un casal *ors les muralhes de la ville au lieu-dit au Portal de la Font sive au chemin allan a Marseilhe et ce tout ainsi que va et porte les deux cantons des muralhes du Logis de la Corone confrontant de lonc en lonc avec ledit logis dudict Flamenc et d'autre part vers le pati de la ville que est au davant de l'auratori de la Magdeleine dudict Portal de Marcelhe* (AD83 3 E 21/28).

En 1546, Anthoine Flamenc est toujours *hoste du logis out pend pour enseigne la couronne* (AD83 3 E 21/61).

Logis de la Pomme. En 1490, maison près du portail de Marseille donnant par devant sur la rue publique, confrontant le *logis de la Pomme* et le bassin par derrière (AD Var 3 E 3386. Epave d'actes notariés. Notaire ? 1490).

Fidejussio pro discreto viro magistro Anthonio Mellis alias Catrevals, notario Sancti-Maximini

Anno Incarnationis Domini millesimo IIII^C LXXXX^{mo} et die septima mensis januarii, notum sit quod cum discretus vir magister Anthonius Mellis notarius Sancti-Maximini, hiis [...] mensibus et diebus retroactis vendiderit usus fructus cujusdam sui domus et stabuli siti infra villam Sancti-Maximini prope portale vocatur de Massilia confrontatum cum carreria publice de ante et ab uno latere cum domo sive diversorio Pome et cum domo nobilis Anthoni Decanis et de retro cum **barquilis**⁹, probo viro magistro Anthonio Giraudi, olierio, habitatori dicte ville, ad tempus et pro tempore quatuor annorum certo precio inter eos convento, constante de premissis quadam nota sumpta per discretum virum magistrum Raymundum Arbaudi... ipse que magister Anthonius Mellis venditor dictorum usus fructus non possit assequi solutionem a dicto Giraud, dubitetur (?) causa de senectute ejusdem ac de morte et intendat se velle esse tutum et securum de precio dictorum usus fructus a dicto Giraudi ; Hinc est quod [...] discretus vir Johannes Giraudi filius dicti magistri Anthoni volens dictum Mellis tutum et securum reddere de precio dictorum fructuum supra venditorum et pactorum in nota per dictum Arbaudi notarium sumpta specificato, gratis.. cum licencia tamen et auctoritate dicti magistri Anthonii ejus patris... se constituit fidejussorem et principalem pagatorem nomine dicti sui patris erga dictum Mellis ibidem presente de solvendo precium et observando omnia in dicta nota per dictum Arbaudi sumpta contenta.

Traduction

Cautionnement pour le discret homme maître Antoine Mellis dit Catrevals, notaire de Saint-Maximin

En l'an de l'Incarnation du Seigneur 1490 et le jour septième du mois de janvier, qu'il soit notoire que comme le discret homme maître Antoine Mellis, notaire de Saint-Maximin, ces mois et jours dernièrement passés aurait vendu l'usufruit d'une certaine sienne maison et étable situés dans la ville de Saint-Maximin, près du portail dit « de Marseille », confrontant avec la rue publique par devant et d'un côté avec la maison ou **logis de la Pomme** et avec la maison de noble Antoine Decanis et par derrière avec le **bassin**, au probe homme maître Antoine Giraudi, olier, habitant de ladite ville, pour le temps de quatre ans et pour un certain prix convenu entre eux, ainsi qu'en témoigne un acte pris par le discret homme maître Raymond Arbaudi¹⁰... et que ce même maître Antoine Mellis, vendeur desdits usufruits, ne pouvait obtenir paiement de la part dudict Giraud et qu'il craignait que la cause en était la vieillesse ou la mort dudict Giraud, il essaya de s'assurer du prix desdits usufruits de la part

⁹ Du bas latin *barquile*, *barquilius* (F. Mistral : barquiéu : bassin, réservoir). Dans ce cas probablement un bassin de l'ancienne citerne situé au Sud du bassin aujourd'hui conservé. L'architecture de ce dernier suggère la présence d'un second bassin dont ne restent que l'emplacement et le niveau du sol. Voir : François Carrazé, *L'Eau à Saint-Maximin*, dans *Histoires d'Eau en Provence Verte*, cahier de l'Association d'Histoire Populaire Tourvaine, 2012, page 100.

¹⁰Ses registres ne sont pas conservés.

dudit Giraud ; ainsi est-il que [...] le discret homme Jean Giraudi, fils dudit maître Antoine, voulant rendre ledit Mellis sûr et assuré du prix desdits usufruits sus vendus et convenus dans l'acte pris par ledit Arbaud, notaire, gracieusement... et cependant avec la licence et l'autorité dudit maître Antoine, son père... s'est constitué caution et principal payeur au nom de son dit père envers ledit Mellis, ici présent, pour le paiement du prix et pour l'observation de toutes les clauses contenues dans ledit acte pris par ledit Arbaud.

Enseigne identique à Orgon.

Logis du Faucon à Jean-Baptiste Rey (CC12 – 1682).

Même enseigne à Saint-Marcellin.

Logis du Lion En 1531 le logis à l'enseigne du Lion, hors des remparts, est arrenté (AD83 3 E 21/19). En 1549, Juvenal Chays est hôte du logis du Lion (AD83 3 E 21/63). 1561, Antoine Chaix possède *une maison et logis au pateck du Portail d'Aix... avec estable...* confronte le Logis du Lion.

Même enseigne à Loriol et à Orgon.

Logis de la Magdeleine couchée 1552 : un acte d'oblige y est passé (J. Vergier, not.). En 1547 remission d'arrentement pour sire Jacques Codonel du *lougis de la Magdeleine cochée* en faveur de Jehan Benect, hôte d'Aubagne. Il succède à feu Pascal Maurin dont le fils Crespin délaisse les biens meubles (AD83 3 E 21/41). En 1550 Jacques Codonel arrente le logis de la Madeleine couchée à Espérit Lebre, fils de Juvenal Lebre trompette de la ville ; au folio 520, en janvier 1551 Anthoine Aycard, dit Saint-Martin, et sa femme Peyrone Tholonesse sont dits habitant maintenant à Pourcieux *et tenant le lougis ou pend pour enseigne la Madeleine couchée* (AD83 3 E 21/43).

1550 : Marguerite Lecouvreur est veuve de Pascal Maurin *hôtelier du logis de la Madeleine couchée, rue de la Masse* (F Cortez : Quelques artistes ...p. 17).

Logis de la Magdaleyne. En 1527, Henri Pareu, y met du foin dans la fenièrre (AD83 3 E 21/14). En 1545 le logis appartient à Jean Tholloni de Pourcieux ; il confronte une maison située sur la rue des Hostelleries (AD83 3 E 21/60). En 1552 on y signe un acte d'oblige (J. Vergier not.). Il semble ensuite passer dans les biens du seigneur de Varages puis est achetée par Urban Fresquière avant 1556 (AD83 3 E 21/68).

1561, Anne Roque, veuve de Jehan Fresquière possède une maison et *logis de la Magdelene* à la rue de la Magdeleine.

Le 24 mai 1717, baptême de Jean Baptiste André fils de Jacques ISOARD et de Madelene GIRAUDE. Le parrain a été monsr Jean Baptiste ANDRE, *hoste du Logis de la Madelen* (AC St Max, état civil 1711-1725).

Le 5 juin, Jean Baptiste ANDRE, hoste, fils de feu Joseph et de Anne FERRAUDE, du lieu de Pourrières, 26 ans, épouse Anne MARTINE, fille de Nicolas, huissier, et de Catherine GIRAUDE de cette même ville, âgée de 21 ans.

Logis à l'enseigne de l'Annonciation (ou Annonciade). En 1515, Honnorat Chayssini en est l'hôte (AD83 3 E 21/4). Honnorat Chayssi est hôte de l'Annonciade en 1518 (AD83 3 E 21/6). En 1560 Ange Chays est *hoste de l'Annonciade* (AD83 3 E 21/52). En 1563 Jehan Chays, *hoste de son vivant du lougis de l'Annonciade hors de ladite ville* (AD83 3 E 21/53). La famille Chaix semble exploitante et propriétaire du Logis de l'Annonciade au moins depuis 1515, jusqu'en 1562 (Voir François Carrazé, les plus Anciens Patronymes Saint-Maximinois Connus <http://histoirepopulairetourvaine.com/ressources.html>).

Enseigne identique : la *Sainte Vierge de l'Annonciade* à Orgon et *Sainte-Marie-de-l'Annonciade* à Marseille.

Logis Notre Dame

1513 : Jeannin (Jaumin) Lecouvreur, hôtelier du Logis où pendait pour enseigne **Notre-Dame-de-l'Annonciation**, sis rue_Saint-Esprit, près la maison de la ville et la maison d'école (F. Cortez : quelques artistes...p. 17¹¹).

En 1513, Jean Lo Converes¹² (Lecouvreur) est dit hôte de Notre-Dame (AD83 3E 21/3 f° 246). En 1517 Jean Lovers est hôte du Logis (AD83 3 E 21/5). En 1525 (AD83 3 E 21/12) inventaire des biens meubles, hôte lorsqu'il vivait à l'enseigne Notre Dame.

En 1525, après la mort de l'aubergiste, Jean Lecouvreur, inventaire du logis Notre-Dame.

En 1548, Bertrand et Bastian Lecouvreur sont héritiers de leur père Jaumin du **logis Notre-Dame**. Situé à la rue du Saint-Esprit près du *patil de Saint Spirit*, la rue, la maison de la ville (AD83 3 E 21/62). En 1542 Bertran Lecureur, frère de Bastian arrente sa moitié du Logis Notre Dame. En 1527 Henri Pareu est fermier et hôte du Logis à l'enseigne de Notre Dame ; André Carbonerie, époux de Louise Lecouvreur et gendre de Jean, est propriétaire. En 1530 le logis est arrenté pour Jean Baptiste André fils de Bertrand, Sébastien (18 ans) et Guigues (16 ans) Lo Convers, les deux derniers ayant moins de 25 ans, à Henri Pareri (?) de Varages Le logis est dit confrontant le rempart par derrière et la rue publique par devant (AD83 3 E 21/16). En 1542 Bertran le Conveur, hôte, en son nom et celui de son frère Sébastien arrente le logis à Jaumete Mercière et son fils Jan Pareu, de Varages (AD83 3 E 21/28). En 1545 compromis entre Sébastien Le Conveur sur l'arrentement de son logis de Notre-Dame à Jaumete Merciere et Jean Parieu (AD83 3 E 21/31). Prorogation du compromis avec Jannette Merciere et Jehan Pareau (plus loin). En 1546 Sébastien le Convers, *pinctre de Saint-Maxemin*, arrente en son nom et celui de son frère Bertrand une maison *soit le logis Notre-Dame* à Domengue Saurin et l'usage de l'estable pour deux bêtes qu'il pourra mettre à la pâture par derrière pour ses mules (AD83 3 E 21/32 f° 49) (Il semble que le logis ne fonctionne plus puisque Sébastien n'est plus qualifié d'hôte et s'y réserve la chambre *seconda* et la *crota* et se *retirara alla cambra darriera*, et son frère n'est plus là).

Inventaire du Logis Notre-Dame.

En 1525, après la mort de l'aubergiste Jean Lecouvreur, inventaire du logis Notre-Dame (AD Var 3 E 21/12 f° 243 27 septembre) : Inventaire de biens meubles pour les probes hommes Pastache Maurini et André Carbonerie, tuteurs des hoirs de feu maître **Jean lo Convers**, hôte lorsqu'il vivait à l'enseigne Notre-Dame de la présente ville de Saint-Maximin :

« Et premièrement dans la chambre du droit le pas ? -*de drech lo pos*- trois couettes – cosseras-, trois traversins et sept oreillers –*aurelhiers*- parmi lesquels il y en a un de drap bigarré, pesant en plume deux quintaux et demi 22 livres, le tout bon

- Dans la chambre de saint Jacques : trois couettes et trois traversins de plume, bons, pesant deux quintaux et demi 22 livres ; dans la chambre du milieu : une cossera et son traversin de plume pesant 95 livres ; pesant les sept couettes et sept traversins, ensemble les coussins : 6 quintaux 39 livres.

S'ensuit l'étain : et premièrement 28 plats tant grands que petits ; 18 grands plats ; 9 écuelles avec poignée ; quatre poids ? -*grales*¹³ ; cinq grands pots ? et quatre petits ; trois

¹¹ Cortez a peut-être fait un amalgame entre le *Logis de l'Annonciade* et le *Logis Notre-Dame*, situés au même quartier dans la rue du Saint-Esprit, à moins que *l'Annonciade* soit une abréviation populaire adoptée par les notaires pour Notre-Damme-de-l'Annonciade ou encore que la division de nom soit la suite de la division de l'immeuble en 1549.

¹² Pour les variations sur le patronyme, Lecouvreur : **François Carrazé**, *les plus anciens patronymes saint-maximinois connus*, Ressources Documentaires A.H.P.T.

aiguières –aydadieros- ; deus sallières grandes, pesant en tout l'étain poli : un quintal 24 livres.

De même, une bassine de laiton du poids de trois livres et un carteron ; 5 candélabres garnis pesant 5 livres ; une tourtière d'airain de quatre livres ; deux caisses de laiton de 10 livres ; deux poêles pesant 12 livres ; deux baquets ? –*grasilhos*- de fer pesant 9 livres ; trois tourne-broches de fer pesant 25 livres ; un lit cassé ; deux serviettes à la façon de Venise, bonnes ; huit draps de toile d'étope –*exsebenca* cf. *cebencho* (F.M.)-, bons ; un drap de chanvre –*cori*- de deux toiles d'un assez bon chanvre –*asas bon prim* (chanvre fin, filasse du chanvre ou du lin peigné)- ; 7 surciels de lit usés, en toile d'étope ; des franges de rideaux en toile de rivière ? –*ribiera*- ; des franges de petit lit en toile d'hôtel ; d'autres rideaux avec toile d'hôtel bordé ; d'autres grands rideaux avec toile de *costansa* ? de serge –*sorgo*- ; d'autres petits rideaux de petit lit avec toile d'hôtel ; d'autres grands rideaux de *costansa* ? de serge ; une nappe de chanvre –*cor*- à la façon de Venise, bonne, de la longueur de deux cannes et de large : une canne ; une chaise –*cadiera*- pour le retrait –*retret*- ; une autre nappe usée, à la façon de Venise ; une autre nappe plane usée ; deux draps de dessus usés ou à demi ; un drap de chanvre –*cor*- usé ; deux bois de lit bons et un *carruol* bon ; deux enclastres de rideaux dans la chambre du pas ? ; une table de pin pour manger avec un tapis de peu de valeur ; deux bancs de peu de valeur de quatre pieds ; une caisse de la Baume avec clé et serrure ; deux couvertes tapissées, de taille moyenne ; deux couvertures de laine blanche de la petite forme, bonnes ; une autre rayée, de taille moyenne et ajustée ; une autre couverture rayée de Perse ?, bonne, de la petite forme ; une autre couverture blanche de la grande forme de taille moyenne, usée

La dernière chambre : premièrement deux bois de lit et une paillasse ; une table de pin de deux pieds avec tréteaux de pin ; un escabeau assez bon, une ceinture avec une corde de fer crochétée pour puiser l'eau du puits

Dans la chambre auprès de la maison de Enveal : premièrement un bois de lit avec *carruol* ; une caisse de pin avec clé et serrure ; un coffre pour tenir la farine ; deux banquettes ; un caisson sans couvercle ; un fût –*bota*- de peu de valeur

La chambre du milieu : premièrement deux bois de lit ; deux bancs ; une table de pin de deux pieds ; deux banquettes, deux enclastres

La chambre de Saint-Jacques : premièrement deux chenêts pesant 45 livres ; deux bois de lit avec enclastres ; une table de pin de deux pieds ; un *carruol* ; deux bancs de quatre pieds ; un tapis de peu de valeur

La cuisine : premièrement une table en noyer brut avec deux banquettes ; deux grands bancs de quatre pieds ; un petit banc de quatre pieds ; une maie avec pied et couvercle ; deux chenêts un avec un rouet ? –*rodeto*- et l'autre sans ; un grand trépied pesant 8 livres et trois usés ; un croc de fer pour tirer la *cart* ? ; 5 lampes de fer ; une crémaillère de deux pieds ; deux bouilloires pesant 5 livres et demie ; une échelle au pied de la cuisine ; un bon escabeau ; une cuillère trouée de peu de valeur ; une cuillère de fer ; une grande marmite –*olla*- en terre de trois brocs

Sur la chambre du pied de la cuisine : un bois de lit

A l'étable : un caisson pour tenir l'avoine de peu de valeur ; une poutre au milieu de l'étable ; un caucadoire de deux cerces

Au cellier : quatre tonneaux –*vayssels*- cerclés et deux fûts ; une cuve ; 11 chevrons ; 9 fourches de cade *perartin* (?), trois chevrons.

1542 paiement d'une dépense au *Logis Notre-Dame* (AC St Max BB1 f° 22).

¹³Cf. *gralium* (Maigne d'Arnis) = *graylum* : poids pour les monnaies

Division de l'immeuble :

1549, 19 mars : Division de maison entre maître Bastyan le Conveur (pinctre) d'une part et Bertrand le Conveur son frère de Saint-Maximin, d'autre part :

« Et premyèrement est venu à la part dud. mestre Bastyan le Conveur sçavoyr est de l'estable de la mayson desd. frères sçavoyr est la moytyé comme vont les arcz de lonc en lonc et aussi pareillement de la crote qu'est dessoubz de lonc en lonc comme vas led. stable avec tout le dernyer de toute l'estable jusques à la boucherye, laquallo part d'estable se confronte vers soleilh couchant avec l'estable de Pons Mayol, fasant lou canton la hout demore tousjourtz l'ensegne de Notre-Dame dud. lougis, et devers dabas, confronte avec ung casal de Jehan Flayol et avec la despensso obvenue aud. maître Bastyan, lad. despensso d'ault en hault ; item plus est venu à la part dud. maître Bastyan sçavoyr est les tres cambres que sont plus prochaynes devers lou barri, estent toutes unes après les aultres, lesquelles cambres regardent toutes sur le pous de Saint-Esprit. Item pareillement est venu à la part dud. Bastyan tous et chacuns les droycz qu'il a pour aller aux muralhes et pour fere leurs nécessités et prant led. Bastyan le Conveur son passage pour intrer à sad. part de maison sçavoyr la porte ancyene et degretz acostumez à monter aud. lougis sive mayson, laquelle antrée est et apartyent toute seulle aud. maître Bastyan sans aulcune subyectyon. Item aussi l'ensegne de Notre-Dame est et apertyent aud. maître Bastyan et demeurera tant que bon luy samblera la hout elle est.

La part obvenue aud. Bertrand le Conveur

Et premyèrement est obvenu à la part dud. Bertrand le Conveur sçavoyr est l'autre part de l'estable dud. lougis... laquelle part est vers soleilh levant, avec et pareillement la moytyé de la crote qu'est dessoute dud. estable, laquelle part soy confronte avec le chemin intrant à la mayson de la ville et poux de Saint-Esperit de lonc en lonc. Item pareillement lou dessous dud. passage per anar au poux comme portent les deux arcz et entrée de la grand porte pour aller aud. poux et à lad. mayson de la ville et autrement comme apert par les endyces ? du bastymment quy y a esté faict vyeulx, lequel dessous se confronte avec la petite mayson de la ville devers soleilh levant et salle et cambre obvenue aud. Bertrand le Conveur. Item plus est venu à la part dud. Bertrand le Conveur savoyr est la salle syve cousine de lad. mayson regardant vers la rue de l'escolle, laquelle se confronte avec lad. rue de l'escolle et passaige obvenu aud. maître Bastyan et per desoubt avec la part de l'estable obvenu aud. maître Bastyan. Item la cambro prochaine de lad. salle appelée la cambre de Saint-Jacques, laquelle confronte par derryère avec la cambre obvenue aud. maître Bastyan et avec le courradour demeurant aud. maître Bastyan, laquelle cambre regarde sur les arcz obvenuz aud. Bertrand, laquelle prendra son entrée par lad. salle ; avec les paches que s'en suyvent :

Et primo, a esté de pache entre lesd. partyes que à la part de l'estable obvenue aud. maître Bastyan le Conveur, se fera et ediffyera par commun une huyssière bonne et sufisante de la grandeur de celle quy y est mayntenant, là out se fera par myllyeu des pars ung pillyer de pyarres de talhe portant deux batans bons et sufisantz avec portes honestes et ferramente necessères. Item aussi a esté de pache et arrêté entre lesd. partyes que led. Bertrand le Conveur prandre son passage pour monter à sa part de sad. mayson à une huyssière vyelhe qu'est auprès de la porte pour aller au puy de Saint-Esperit, sive vers l'escolle et près de la grand porte qu'est mayntenant aud. estable, à laquelle antrée se feront ungz degretz droycz comme sont au passage dud. maître Bastyan avec ung petit buget de gip pour ne tomba dans l'estable avec une porte bonne et sufisante comme est à l'autre part de l'antrée dud. maître Bastyan avec ses sarrures et ferramente necessères et ce tout aux despans communs desd. partyes. Restant le meynege que pourroyt estre anquores dedans lad. mayson à partager et divyser. Item a esté de pache et arrêté entre lesd. partyes que à la salle obvenue aud. Bertrand et au-dessus des degretz de l'antrée dud. Bastyan et come est

de présent, se auvera à plomb ung petit buget de l'antrée du sollyer du courredour dud. maître Bastyan. Item la porte quy y est mayntenent pour intrer à lad. salle se sarrera et tyrera le buget en doeyssayere ? du sollyer dud. courredour. Item a esté de pache que chacun respectyvement pour sa part mayneyendra les sollyers et taullysses de lad. mayson. (et pour majeure valeur de la part dud. Bertrand, celui-ci doit expédier à son frère la somme de 8 écus de 45 souls pièce) (AD83 3 E 21/41 f° 343v°).

et f° 354 v° : Quittance faite entre lesd. frères pour tel partage.

Enseigne identique à Orgon et à Marseille.

Logis de la Masse. En 1515 noble André de la Masse arrente à noble Jean de Saint-Maurice et Anthoine son fils une boutique située à côté du logis de la Masse (*hospicium*) (AD83 3 E 21/4).

En 1517 Anthoine Boyeri est hôte du Logis de la Masse (AD83 3 E 21/5). Le 26 janvier 1518 Noble André Masse arrente à Guillaume Arthenay, de Nice, *tout le logis à l'enseigne de la Masse situé dans la rue des hôtelleries...confrontant avec deux rues publiques par devant et par derrière* (AD83 3 E 21/5 f°480 : détail des lieux). En 1523 inventaire du mobilier du Logis de la Masse (AD83 3 E 21/11). En 1526 arrentement du Logis de la Masse pour Jean Giraudi (AD83 3 E 21/13). Le 28 mars 1536 Jean de Glandevès, seigneur de Carcès donne du mobilier à Henri Parreu, hôte du Logis à l'enseigne de la Masse de Saint-Maximin (AD83 3 E 21/23 inventaire f° 9v°). En 1538 arrentement de la quatrième part du Logis de la masse (AD83 3 E 21/25).

En 1524, Johanona RICORDE dresse l'inventaire du mobilier du logis de la Masse avec Guillaume ARTHENOYS qui en est l'hôtelier. Elle est la femme de Boniface MASSE et le fait en tant que tuteur des enfants de Claude MASSE, décédé. (AD83 3 E 21/11 f° 98 - 9 mai).

Inventaire :

Biens mobiliers du logis de la Masse reçus par dame Johanona Rigorde femme de noble Bonifface Masse, tuteur des enfants de Claude Masse, de la part de Guillaume Arthenoys, hôte de ladite enseigne :

« Et premièrement en étain un quintal et neuf livres ; en pichets d'étain : 40 [livres ?]

- Dans la chambre appelée « du paradis » : et premièrement une couette –*culcitra*- cum traversin –*pulvinari*- en plume : 63 livres ; de même une autre couette de plume avec traversin –*traversserio*- : 63 livres ; deux lits de camp avec leurs paillasses bonnes ; une couverture rayée ; un petit couvre-lit –*cuberton*- bigarré ; une table avec deux banquettes –*scandes*- ; trois bancs ; une grande caisse ; un petit chenêt bas ; et encore : 50 livres en une couette avec traversin de plume ; de plus une autre couette de plume avec traversin : 70 livres ; une autre couette avec traversin –*pulvinari sive traversserio*- de plume : 72 livres ; une autre couette avec traversin de plume : 48 livres ; une autre couette de plume avec traversin : 48 livres ; une autre couette avec traversin : 37 livres ; une autre couette avec traversin : 17 livres ; une autre couette : 53 livres ; quatre traversins de plume : 45 livres ; une couverture blanche de peu de valeur ; une autre couverture bonne, blanche ; une autre couverture bonne, blanche ; une couvre-lit de peu de valeur ; une couverture rayée, bonne ; une autre rayée, bonne ; une autre rayée de peu de valeur ; une autre rayée de peu de valeur ; une autre rayée médiocre ; un petit couvre-lit de peu de valeur ; quatre grands *cende* ? travaillés en laiton

- Dans la grande salle : une table avec banquettes ; un banc-coffre ; un banc avec quatre pieds ; deux chenets et une crémaillère

- Dans la petite chambre : un bois de lit et un *cousseau* carré ? –*carriol* pour carel ?- ; une paillasse ; une caisse de la Baume ; deux autres caisses : une avec couvercle et l'autre sans

- Notre-Dame (sans doute la chambre ainsi appelée) : deux bois de lit et deux paillasses ; *cortinas penchas* ; une table avec banquettes ; deux bancs, une tablette qui sert de buffet ; une *endiera* ; deux chenets *res de darrier*
 - La grande chambre : et premièrement deux bois de lit et deux paillasses ; une table avec banquettes ; deux bancs, une petite table qui sert de buffet ; deux chenets
 - Saint-Chistol : et premièrement deux bois de lit ; deux paillasses ; une table avec banquettes ; un banc, un tapis de *tumbo* ? ; une caisse et deux petits chenets
 - Dans la première salle : et premièrement une table avec banquettes et deux bancs ; un buffet et une potence pour laver les mains avec une bassine de laiton ;
 - Dans la cuisine : et premièrement un bois de lit avec matelas ; un gros banc ; un mortier de marine ; un couperet *-partidor-* ; une grande caisse d'*érain* ; une autre grande caisse de laiton ; trois poêles *-sartagynos-* desquelles il y en a une coûteuse ? *-custahiera-* ; deux grilles, une grande et une petite ; un lit cassé ; trois broches à rôtir *-astes-* un grand et deux de taille moyenne *-mejansans-* ; une grand trépied *-endesso-* ; deux couvercles, un grand et l'autre petit ; deux autres couvercles ; trois grands chenêts de cuisine ; une grosse crémaillère de cuisine ; un chaudron *-payrol-* de deux brocs, bons ; deux bouilloires *-scalfayris-* un bon et un mauvais ; une cruche *-dorga-* de r[...] ; une grosse râpe *-gratusa-* ; deux cuillères et une ustensile pour tourner les poissons *-viradoyra de peys-* ; deux huilliers ? en terre *-holieras de terra-* ; deux barils à poisson *-barrilos peyssonieras-* ; un petit baquet *-grasal-* ; VI lampes *-callens-* ; une bassine vieille de Ra[...]i ; un grand baquet, une bassine vieille de r[...]
 - Dans la petite cuisine : une grande crémaillère de cuisine ; deux grandes marmites *-holas-* en terre et un coquemar ? *-toppin-* ; en bouilloires *-calfayres-* ; au puits : deux seaux et une petite corde
 - Dans la chambre neuve : un bois de lit ; quatre paillasses de peu de valeur ; trois caisses ; un petit *rastellet* pour tenir le pain ; une banquette
 - Dans la pâtisserie : une maie ; deux tamis, un bon et l'autre non ; un tranchoir *-talladoyram-* ; un autre étendoir *-tendedoyra-*
 - Au plus haut, auprès du poulailler ; trois *baudis* ? ; un petit fût *-bota-*
 - Dans la chambre du milieu : et premièrement un bois de lit, un matelas, une paillasse
 - Dans la chambre de Saint-Sébastien : et premièrement trois bois de lit ; deux paillasses bonnes ; deux rideaux ; une table avec deux banquettes ; un banc
 - Dans la chambre du plus haut, sous la rue : trois bois de lit ; une paillasse ; une table avec deux banquettes ; un banc
 - Dans une autre chambre près de celle-ci : deux bois de lit ; deux paillasses ; trois rideaux ; une table avec banquettes, un petit *carruol* *-carriel-*
 - Au grenier : et premièrement une table pour manger ; une auge ? *-nauc-* vieille ; une jarre *-jarra-* bonne pour l'huile avec un grand entonnoir *-enbotayre-* et une serpe *-poadoyre-* ; un baril *-barrilla-* ; unas *benhas* ? ; un mortier de verrier ; 24 draps ; 15 serviettes ; 5 nappes ; trois pendants de rideaux ; une petite romaine ; en verres : 50 et une bouteille *-ampolla-*
- En chaque salle : une lampe garnie avec deux statues de Notre-Dame

En 1542 une partie du logis est arrentée par son propriétaire Anthoine Masse héritier de Raymond Masse (AD83 3 E 21/57). En 1545 le *Logis de la Masse* est arrenté. Il appartient pour moitié à l'indivision Jean de Gaye et le sieur de Vernègue. Ce dernier vend sa part à de Gaye en 1548 *située à la rue de las Hostallaries confrontant avec la grande rue (?¹⁴) et avec*

¹⁴ La Grande rue (de la Masse) probablement par opposition à la (petite) rue des Hostelleries moins longue et plus étroite.

la traverse par dernier et part de Anthoine Masse fils et héritier de feu Reynaud Masse AD83 3 E 21/62). L'autre part appartient à Rainaud Masse, mort avant 1555 (AD83 3 E 21/67).

1550, Audric Macel est dit *oste de la Masse*, il a sépulture dans la basilique dans la chapelle Saint-Martial (Manuscrit transcrit par Rostan dans la monographie du couvent p. 499). En 1552 Jehane Bonete est cohéritière de la moitié du Logis (J. Vergier, not f° 356v°). En 1559, Bertrand Carboniera, *dict de Gayo*, est hôte du Logis de la Masse (AD83 3 E 21/51).

1561, Honorat Martel, une *maison sive logis* dit *le Logis de la Masse*.

En 1595 *l'hoste de la Masse* (AC St Max BB 8 f°31).

En 1727 Démolition, après ordonnance du juge royal, de l'ancien *Logis de la masse* tombant en ruine, mise aux enchères des poutres, chevrons, tuiles, etc... (AC St-Max BB 30, délibérations 1723-31, f° 102 et f° 189).

Logis Saint Crespin, en la rue de la Magdaleine. En 1548 Jehan Flayol en est hoste (AD83 3 E 21/62). En 1588 il est fait mention d'une salle et boutique dite Saint-Crespin (CC4 f°351). En 1552 Jehan Flayol et Catherine Sieye, mariés, sont hostes *du logis ou pend pour enseigne Saint Crespin*. La boutique située sous le logis n'est plus à Jehan Flayol, elle est achetée par Jaques Codonel qui la vend en 1556 à Stiene Centier, bonetier d'Aix (AD83 3 E 21/68).

Logis du Chapeau Rouge, 1556, le *lougis où pend pour enseigne le chapeau rouge situé dans saint Maximin en la rue marseellese tirant aux Taradeulx* est arrenté pour Catherine Fabresse (AD83 3 E 21/68).

Logis de la truege que fille, arrenté en 1549 (AD83 3 E 21/42).

Logis des Trois Rois. En 1554 Guaspart Odol est hôte des Trois Rois (AD83 3 E 21/45). En 1563 Gaspard Odol est toujours *hoste du lougis des Troys Roys* (AD83 3 E 21/54). Enseigne identique à Montélimar...

Logis du Cheval Blanc

1577, nourriture de cavaliers (AC St Max BB 5 f° 454).

Même enseigne en Avignon et Arles.

Logis du Mouton

1699, Claude Rey est dit *hoste du Mouton* et assurait la ferme de la boulangerie (AC St Max CC 107 f° 68) L'hôtellerie est donc reconstruite ou, plutôt, l'enseigne reprise et déplacée.

1718, Pierre Audiffren est *hôte du logis du Mouton* (AC St Max BB 29 f° 319).

Logis de la Croix d'Or

1632, paiement par la communauté de 231 12 s pour *dépense des gens de guerre logés à la Croix d'Or* (AC St Max BB 15 f°132),

Logis de la Sainte-Baume

1714, François Vincenty est l'hôte du *logis à l'enseigne de la Sainte-Baume, avec eccuyerie et grenier à foin*, rue de la porte de Marseille (AC St Max CC 15 f°347),

1766, Sieur Joseph Vincenty : maison servant d'auberge, à la porte de Marseille (Matrices cadastrales f° 203). Sieur Jean Vincenty est également aubergiste.

Cabarets :

-1720 : délibéré portant inhibition aux cabaretiers de tenir leurs établissements ouverts le dimanche et d'y donner à boire, à manger et à jouer (AC St Max GG 48 résumé Mireur)

TRIPOTS, AIRES DE JEU

Salles basses de l'ancienne Cour de Justice : les fouilles des anciennes citernes, qui seront ensuite transformées en geôles, ont mis en évidence l'abandon vers le XIV^e siècle du réservoir d'eau et une période durant laquelle s'y accumulent petit à petit des couches de terre et de détritiques dans lesquelles figurent de la vaisselle, de la verrerie, de nombreuses monnaies dont certaines coupées en quatre ou fragmentaires, de nombreux dés à jouer et des pierres dures, largement entaillée, sur lesquelles on frotte les monnaies pour en contrôler le métal. Sur le sol des jeux de merle sont incisés dans le ciment (François Carrazé, Quelques Graffiti dans l'Ancien Palais de Justice de Saint-Maximin -Var. *Cicatrices Murales*, le Monde Alpin et Rhodannien 1-2 2004, p. 64 à 76)

-1370 : promesse faite par Jean Saturnini à Bartholomé Rigordi de ne pas jouer aux dés - *ad taxillos* – sa vie durant si ce n'est à la Noël (AD Var 3 E 3385, Garrin notaire, f^o 91).

-1544 : convention entre Pierre de Fabricis, Raymond Bonet, Jean Ferrier, Honorat Rieuffaux et Honorat Guichard de la présente ville de Saint-Maximin *de ne jayer a des cartes ne aultre juoc durant le temps et expasse de troys ans...*(AD Var E 21/59, 1544, f^o 5v^o).

-1544 : convention entre François Audric, cordonnier à Saint-Maximin, et Jehan Tratel, cordonnier à Tourves, *de ne jayer a das et a cartes a l'argent sauf audit Jehan Tratel de povoyr jayer a despende sive a banquetar a la corte burle jusques a deux soulx seullement las festos en aucune part ville ne chasteau dors en avant*. Les deux sont beau-frères (AD Var 3 E 21/59 f^o 411).

Sur les 20 logis recensés au XVI^e siècle, 9 ont été détruits au cours du siège et du bombardement de la ville, le reste ne semblant pas avoir subi de dégâts notables. Nous ignorons la position exacte de 5 auberges. Les hôtelleries détruites sont situées à l'extérieur des remparts, soit la totalité de celles construites au faubourg du portail d'Aix et toutes celles à l'extérieur du portail de Marseille. Ces dernières s'élevaient sur un terrain qui surplombait la ville, en arrière duquel, au Sud, était positionnée l'artillerie ennemie.

A l'abri des remparts, le logis de l'Estelle ainsi qu'une maison ont été démolies, la tour du portail d'Aix endommagée ; mais la position de l'auberge est floue : elle est successivement située *près du portail d'Aix* (1556), *dans la rue des Hostelleries* (1557), *à la rue de l'Estelle* (1588) et *au portail d'Aix* (1590).

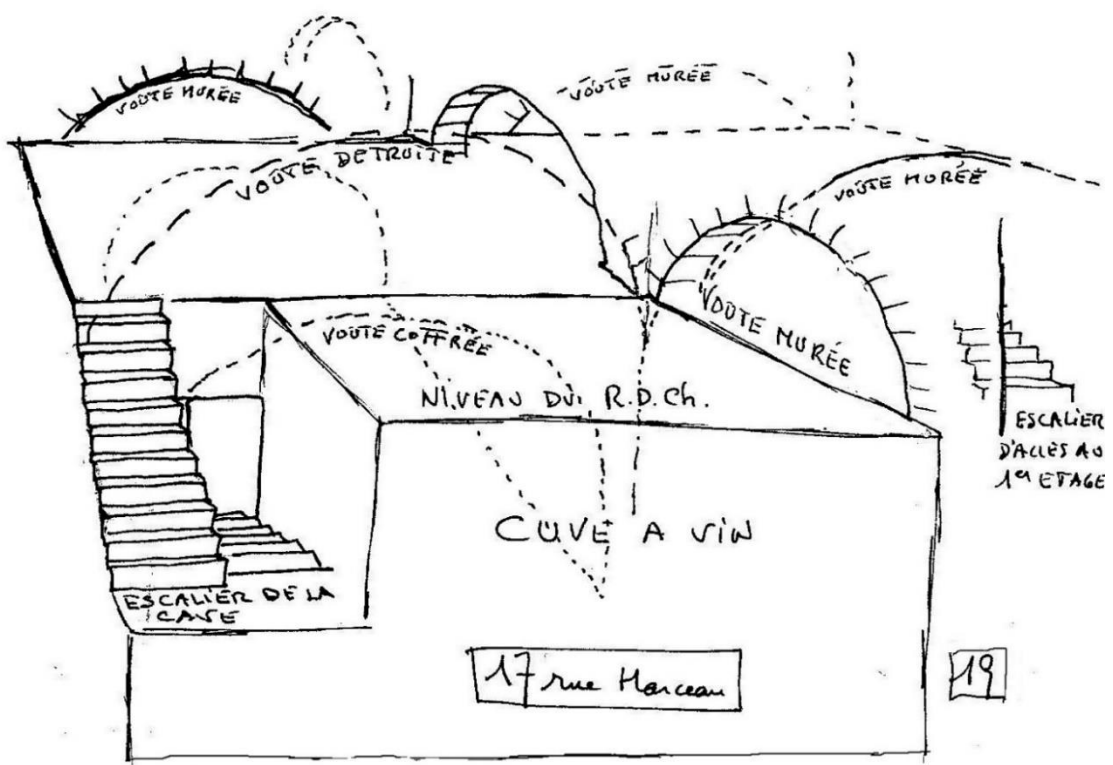
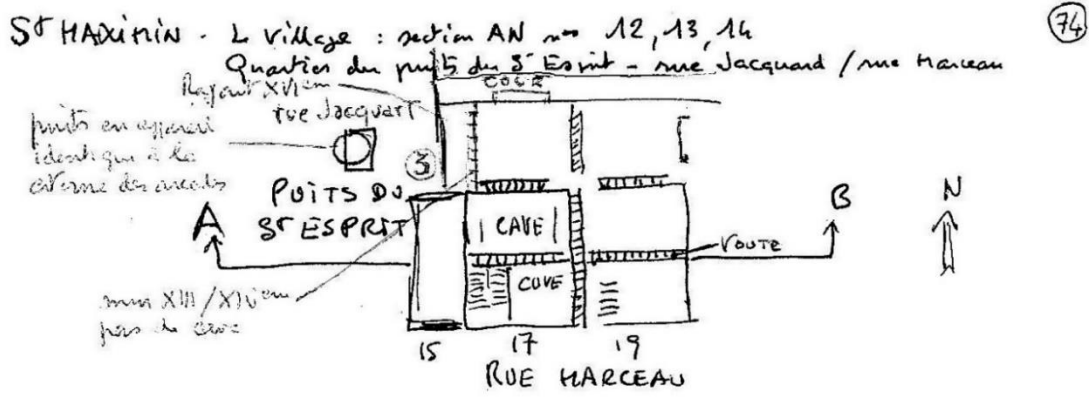
Pour les logis qui ne sont pas mentionnés sur l'inventaire cadastral de 1588, le Faucon n'est cité qu'après le siège (1682) et pourrait remplacer celui des Trois Faucons détruit, *La Croix-d'Or* et la *Sainte-Baume* également cités tardivement sont peut-être de nouvelles enseignes. *Le Lion* (1549), *La Truege-qui-Fille* (1549) et *Les Trois-Rois* (1554 et 1563) ont probablement cessé leur activité avant le siège de la ville et il n'est pas déraisonnable de les situer dans la rue des Hostelleries, le nombre de ces établissements justifiant l'appellation donnée à la rue.

Le *Logis de la Pomme* (1490) est situé à l'intérieur du Portail de Marseille, comme *Le chapeau rouge* (1556) et plus tard *La Sainte-Baume*. L'enseigne de *Saint-Crespin* pend rue de la Magdeleine et dans la rue de la Masse se trouvent les auberges de *La Masse* et de *La Magdeleine Couchée* (1550 et 1552) ; celle de *La Magdeleine* (1527) dans la rue du même nom, sera encore citée bien plus tard. Enfin, autour du puits du Saint-Esprit, dans un quartier autrefois occupé par l'agglomération antique de Villalata, au Moyen-Âge hors du rempart primitif mais à proximité de l'hôpital, sont situés les logis de *l'Annonciade* (1563) et de *Notre-Dame* (1515 et 1546) ; tous deux apparaissent dans les textes au début du XVI^e siècle mais semblent avoir perdu leur fonction avant le siège de la ville au mois d'août 1590. Les canonnades ont été tirées depuis les petites hauteurs qui surplombent la ville au Sud et n'ont donc que peu affecté cette partie de la ville ; seuls les aménagements à l'extérieur de la

fortification ont subi les effets du renforcement des défenses de la ville ou le saccage des troupes à pied.

La renaissance du logis du mouton montre que l'histoire continue : l'hostellerie des Deux-Masses (1660) les logis de la Mule (1765) et du Mouton (1772) cités par Solange Rostan (*La Vieio Souco au Terraire, Saint-Maximin 1977*), les nouvelles enseignes de la Croix d'Or et de la Sainte-Baume (1714, 1766), où les Vincenty sont aubergistes, attestent de la persistance d'un hébergement organisé à Saint-Maximin. Après les troubles des guerres de religion, la relance du pèlerinage à Sainte-Marie-Madeleine ne peut se faire sans la réorganisation de l'accueil des voyageurs dans la ville : l'étude des cadastres postérieurs devrait nous décrire la reconstruction d'un parc hôtelier qui s'est perpétué jusqu'à nos jours.

François Carrazé 2019.

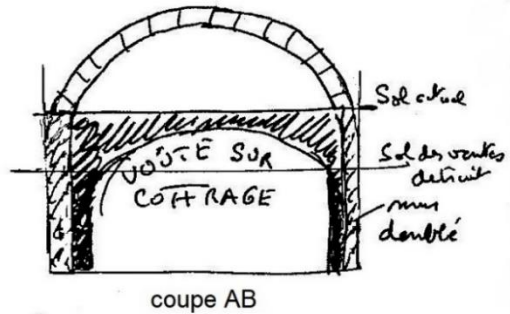


Fr. et Cl. Carrazé
Notes de prospection cahier 1978 à 1985

Saint-Maximin - Var - 1980

Angle rue Marceau et rue Jacquard.

La cave est une construction postérieure : après avoir démonté le plancher, les murs ont été doublés et une voûte sur coffrage appuyée dessus. L'empreinte des planches de coffrage reste visible. A l'avant, au ras de la rue, a été ensuite édifiée une cuve mallonnée. Un escalier à deux volées occupe l'angle du bâtiment. L'ensemble ne formait à l'origine qu'un seul et même immeuble ouvert sur deux voies publiques, passage pour le puits du saint-Esprit à l'arrière.



Croquis de terrain : sous-sol et sol d'un pâté de maison faisant l'angle de la placette du Saint-Esprit et pouvant correspondre à un bâtiment ancien tel que le moulin à huile ou une hôtellerie avec ses écuries. La construction de base est médiévale et semble correspondre à une seule campagne de travaux.